



Chers amis,

Prêtres, diacres, laïcs bénévoles ou salariés, de nombreuses personnes agissent au quotidien pour que les paroisses assurent leur mission. Accueillir, écouter, préparer les nombreuses célébrations (baptêmes, profession de foi, confirmations, messes, mariages funérailles), former les enfants et les adultes à l'intelligence de la foi, se rendre disponibles et actifs auprès des malades et des démunis, autant d'actions qui demandent disponibilité, temps, adaptabilité et compétences. Peut-être, avez-vous pu récemment le vérifier.

Vous savez bien que tout cela réclame des moyens financiers. Les prêtres, les diacres, et les laïcs dont la présence régulière et les compétences sont nécessaires à l'action, doivent recevoir les moyens d'une vie décente. Les quêtes ne peuvent couvrir ce genre de dépenses. Aucune aide publique ne peut intervenir dans ce domaine. C'est pour cela que je fais appel à votre compréhension et à votre générosité pour contribuer au Denier de l'Église.

La situation de chacun varie et peut évoluer, ainsi que la disponibilité de ses ressources. C'est pourquoi, chacun fixe les modalités de sa participation. Permettez-moi simplement d'encourager ceux qui le peuvent à verser, une partie au moins de leur contribution, dès le début de l'année, ou encore mieux d'opter pour le prélèvement automatique trimestriel ou mensuel pour honorer les dépenses régulières.

Quelle que soit sa forme et son montant, votre contribution est essentielle. Elle nous dit votre soutien et votre souci que l'Église de Jésus-Christ soit visible et active. D'avance je vous en remercie.

Je vous assure de mes sentiments cordiaux, et pour celles et ceux qui veulent bien l'accepter, de ma prière.

+ Jacques Benoit-Gonnin
Évêque de Beauvais, Noyon et Senlis
pour le diocèse de l'Oise

A handwritten signature in black ink, reading "J. Benoit-Gonnin".

